



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

DELIBERATION N° DEL054-20

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. A. BACHIMON, E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

Pouvoirs :

M. FABRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Affectation définitive du résultat 2019.

Rapporteur : Isabelle BEREZIAT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

En référence à la nomenclature M14, applicable aux communes de plus de 3 500 habitants, le conseil municipal a constaté à l'issue de son examen du compte administratif 2019 les résultats définitifs de l'exercice 2019 comme suit :

○ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture 2019 : 3 142 979,60 €

○ **Section d'investissement**

Excédent de clôture 2019 : 680 020,18 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'affectation définitive du résultat 2019 comme suit :

- intégration des restes à réaliser 2019 en dépenses d'investissement : 836 170,43 €,
- affectation de la somme de 156 150,25 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement » afin de couvrir les restes à réaliser,

- reprise en section de fonctionnement, au compte 002, le solde de l'excédent de clôture de 2019 soit 2 986 829,35 €,
- reprise en section d'investissement, au compte 001, l'excédent de clôture de 2019 soit 680 020,18 €.

Conclusions : la présente délibération est approuvée par 22 voix pour et 7 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.